





martin, suivait, monté sur le cheval du capitaine, le boulevard de la Madeleine, quand soudainement le cheval prit

Quant au capitaine, nommé J..., renversé rue Royale, il n'avait reçu que des contusions assez graves sur divers

Hier, vers quatre heures du matin, le personnel du restaurant Vachette, boulevard Poissonnière, 32, a été

Un ouvrier couvreur, le nommé D..., âgé de quarante-deux ans, était occupé hier à des travaux de son

Une jeune fille de neuf à dix ans, nommée Caroline Y..., s'était rendue hier, vers cinq heures de l'après-

La dame Martin, maîtresse de lavoie, quai de Javelle, a retiré hier de la Seine, à la hauteur de ce quai,

DEPARTEMENTS.

CIRONDE. — Un auditoire nombreux envahit le prétoire de la simple police : l'affaire des siffleurs du Grand-Théâtre

M. C... fils, B..., J... et S... sont cités devant le Tribunal pour avoir, lors de la rentrée de M. Déryvis, siffillé à

M. C... fils comparait à la barre; M. C... père est cité comme civilement responsable des actes de son fils mineur.

M. C... reconnaît avoir siffillé au théâtre. M. le juge de paix lui adresse une vive réprimande pour l'acte dont il s'est

M. le juge de paix termine en disant que le public des théâtres a le droit de manifester ses sentiments à la chute

tion pendant que les artistes sont en scène. Il ajoute que toute personne qui contreviendrait à cette mesure tomberait

Cela dit, M. le juge de paix condamne C... à 15 fr. d'amende, et déclare M. C... père civilement responsable.

— RHÔNE (Lyon). — Ce n'est pas la première fois que les chiens ont les honneurs de l'audience; plus d'un Azor

M. B... était l'heureux propriétaire d'un charmant basnet, auquel il réservait une éducation distinguée, dont il devait

A quelques semaines de la dernière réclamation, on vient lui apprendre que M. P... avait dans sa basse-cour un animal

Pour n'en pas venir aux gros mots, les deux adversaires recoururent au Code de procédure civile. M. B... fit assigner

Si M. B... prouve que ce chien ressemblait à son Médor, M. P... établit qu'il y a longtemps qu'on lui a vu un

La justice est embarrassée. Fera-t-elle comme le roi Salomon?

Le Tribunal ordonne que le quadrupède sera amené non pas à la barre, mais à la chambre du conseil, en présence

Une nouvelle expérience est tentée. Les deux plaideurs sont seuls dans une

La question devenait de plus en plus embarrassante, lorsque M. P... s'avisa de dire qu'il chassait très bien la

L'expert accepte la mission et sort dans les champs, espérant que :

Il vent le lancer, mais le chien a aperçu une poule et court sur elle.

Aussi le Tribunal, après un mois d'investigation, a-t-il rendu, à l'audience du 19 juillet, un jugement qui condamne

ETRANGER

ETATS-UNIS. — On nous écrit de New-York, le 16 juillet 1862 :

La Nouvelle-Orléans continue à manifester un esprit peu favorable au gouvernement fédéral. Des dames de l'aristocratie

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LA SEINE

Présidence de M. Vignon. Audience du 21 mars 1862.

Procès en diffamation intenté par M. Eugène Delaporte, à M. Jean-François Vaudin.

M. E. DELAPORTE se présente à l'audience assisté de M. Lachaud, avocat. M. VAUDIN est assisté de M. Laurier.

Après avoir entendu les avocats des parties et M. le substitut du procureur impérial, le Tribunal a prononcé le jugement suivant :

« Le Tribunal, après en avoir délibéré conformément à la loi, faisant droit, Attendu que Delaporte et Vaudin ont, pendant

« Que leur but n'a paru jusqu'à ce jour avoir été conçu que dans des intentions morales et pures

questions d'art et d'intérêt général, mais ne jamais entrer dans la vie privée de son adversaire,

« Attendu cependant que c'est à la veille d'un grand festival convié par Delaporte pour le 22

« M. le Tribunal, après en avoir délibéré conformément à la loi, faisant droit, Attendu que Delaporte et Vaudin ont, pendant

« Que leur but n'a paru jusqu'à ce jour avoir été conçu que dans des intentions morales et pures

« Que, de ce qui précède, il résulte que Vaudin s'est rendu coupable des délits d'injures et de dif-

amation prévus et punis par les articles 1, 13, 18 et 19 de la loi du 17 mai 1819;

« Sur les dommages-intérêts réclamés par Delaporte :

« Attendu qu'un préjudice lui a été causé, que le Tribunal a les éléments nécessaires pour l'apprécier, et que Delaporte ne réclame, suivant

« Vu l'article 365 du Code d'instruction criminelle et l'article 26 de la loi du 26 mai 1819, faisant application de l'article 18 précité dont il a

« Ordonne la suppression de l'article incriminé et inscrit dans la feuille du journal la France chorale,

« Et condamne Vaudin en tous les dépens, lesquels, avancés par la partie civile, sont liquidés à la somme de 6 fr. 90 c; fixe à un an la durée de

« Parmi les dames de cette ville, M<sup>lle</sup> Philipps, dont les riches salons, à Washington, recevaient sous la

« M<sup>lle</sup> Philipps, en raison de ce fait scandaleux, et en outre pour avoir enseigné à ses enfants à cracher sur

« Le général Butler interroge M<sup>lle</sup> Philipps sur les faits qui lui sont imputés. Cette dame, le sourire à la bouche

« Madame, vous avez déjà été emprisonnée à Washington pour avoir illuminé votre maison en l'honneur de

« M<sup>lle</sup> Philipps continue à sourire d'un air dédaigneux. Elle remercie le général Butler des choses aimables et

« Après cette affaire, on appelle celle de Fiddel Keller, Allemand d'origine. Cet individu est accusé d'avoir exposé

« Fiddel Keller se défend de toute intention hostile envers le gouvernement national. Il est complètement

« Keller demande au général Butler de vouloir bien modifier son jugement dans la partie qui concerne M<sup>lle</sup> Philipps.

« Ensuite vient la cause du nommé John W. Andrews. Celui-ci est accusé d'avoir mis en vente un crucifix fait

« Andrews a été condamné à la même peine que Keller.

« Les faits qui précèdent permettent d'apprécier à quel point sont surexcitées les passions dans le Sud. »

« On n'a pas oublié l'émotion produite il y a quelques temps par l'assassinat commis dans Broadway sur la

M. Edwin James, chargé de la défense, doit baser principalement son plaidoyer, et concentrer l'intérêt du jury

En attendant, les philanthropes en jupons abondent à la géolte des Tombes, et M<sup>lle</sup> Real est littéralement assailliée

Bourse de Paris du 28 Juillet 1862.

Table of financial data from the Paris Bourse, listing various securities and their prices.

Table of financial data under the heading 'ACTIONS', listing various companies and their share prices.

Table of financial data under the heading 'OBLIGATIONS', listing various bonds and their prices.

Table of financial data under the heading 'OBLIGATIONS' (continued), listing various bonds and their prices.

Mardi, au Théâtre-Français, Don Juan d'Autriche, comédie en cinq actes, en prose, de Casimir Delavigne.

A l'Opéra-Comique, pour les dernières représentations avant le congé de M. Montaubry, fixé irrévocablement au

Aujourd'hui, au Gymnase, 15<sup>e</sup> représentation de : Les Maris à Système, par MM. Landrol, Kume, M<sup>lle</sup> D-laporte;

Aux Variétés, tous les soirs, Une Semaine à Londres, voyage d'agrément et de luxe pour les spectateurs, sous

SPECTACLES DU 29 JUILLET.

- List of theatrical performances for July 29th, including Opéra, Opéra-Comique, Vaudeville, Variétés, Gymnase, Palais-Royal, Porte-Saint-Martin, Ambigu, Gaité, Beaumarchais, Théâtre-Déjazet, Délassements-Comiques, Th. des Champs-Élysées, Hippodrome, Jardin Mabille, Chateau des Fleurs, and Casino d'Asnières.

Imp. de A. Guyot et Scribe, rue N-des-Mathurins, 18.

Certifié conforme, SALLÉ.

Etude de M. Edouard Chéron, avoué, rue Saint-Hyacinthe-Saint-Honoré, 4.

M. Alexandre MÉZIERE, maître carrier, demeurant à Paris, rue de Laval, 15, ci-devant, actuellement rue Fénelon, 1, fait savoir que, bien que la société commerciale qui avait existé entre

« Ordonne la suppression de l'article incriminé et inscrit dans la feuille du journal la France chorale, à la date du 20 octobre 1861, et autorise

« Et condamne Vaudin en tous les dépens, lesquels, avancés par la partie civile, sont liquidés à la somme de 6 fr. 90 c; fixe à un an la durée de

« Et condamne Vaudin en tous les dépens, lesquels, avancés par la partie civile, sont liquidés à la somme de 6 fr. 90 c; fixe à un an la durée de

vil de la Seine, le mercredi 6 août 1862, deux heures de relevée,

D'une PROPRIÉTÉ sise à Paris (Belleville), rue Napoléon, 49, composée: 1<sup>o</sup> d'un principal

D'une grande PROPRIÉTÉ composée de maisons, bâtiments, cours et dépendances, situés à Paris, rue du Faubourg-Saint-Denis, 186. Contenance : 860 mètres 19 centimètres. S. Revenu net: environ 13,900 fr. Mise à prix : 175,000 fr.

« Adjudication, le 16 août 1862, au Palais-de-Justice, à Paris. D'une grande PROPRIÉTÉ composée de

« Adjudication, le 16 août 1862, au Palais-de-Justice, à Paris. D'une grande PROPRIÉTÉ composée de

« Adjudication, le 16 août 1862, au Palais-de-Justice, à Paris. D'une grande PROPRIÉTÉ composée de

CHAMBRES ET ETUDES DE NOTAIRES

MAISON RUE LAMBERT MONTMARTRE A VENDRE, même sur une seule enchère, en la chambre des notaires de Paris, le mardi 5 août 1862.

Ventes mobilières.

ÉTABLISSEMENT DE LIMONADIER

Vente en l'étude et par le ministère de M. BOISSEL, notaire à Paris, rue Saint-Lazare, 93.

FONDS DE CARROSSIER A PARIS

Adjudication, en l'étude de M. SCHELCHER, notaire à Paris, rue Le Pelletier, 14, le mercredi 6 août 1862, à midi.

notaire à Paris, rue Le Pelletier, 14, le mercredi 6 août 1862, à midi.

MORTO-INSECTO

DESTRUCTION COMPLÈTE des puces, punaises, fourmis et de tous les insectes.

MALADIES DES FEMMES.

Mme LACHAPPELLE, maîtresse sage-femme, professeur d'accouchement. Traitement (sans repos ni régime) des maladies des femmes.

VITALINE-STECK

chute des Cheveux, Calvitie, Alopecie, prompts résultats. 9 rapports méd. Le 10 fr. Boul. Sébastopol, 39 (près la rue Rivoli) et dans t. les villes.

M. Pérard, rue Montmartre, 53, à Paris, place les employés et les domestiques des deux sexes.

MALADIES CANCÉREUSES

guérison récente et constatée par le traitement du docteur JOANNARD, faubourg Poissonnière, 74, de 1 heure à 4 heures.

ROB BOYVEAU-LAFFECTEUR

Le Rob végétal du docteur Boyveau-Laffecteur, seul autorisé et garanti véritable par la signature GIRAudeau SAINT-GERVAIS, est bien supérieur aux sirops de Guisnier, de Larrey et de salsepareille.

MALADIES contagieuses rebelles, pertes involontaires, impuissance, etc.

Guérison rapide. De 1 à 3 h., boul. Sébastopol, 5 (R.G.)

REUMATISMES. - NÉVRALGIES.

DOULEURS FAIBLESSES ARTICULAIRES. Guérison réelle par la SOIE DOLORIFUGE. LÉCHELLE, rue Lamartine, 35, à Paris. - 3fr

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER De Paris à Lyon et à la Méditerranée SERVICE DIRECT DE PARIS A MILAN

PAR MACON, CULOZ, LE MONT GENIS, TURIN, VERCELLI, NOVARA ET MAGENTA. Trajet en 40 heures.

Table with 4 columns: Station, 1st class, 2nd class, 3rd class. Rows include Aix-les-Bains, Chambéry, Montmélian, Chamousset, St-Jean-de-Maurienne, Turin, Milan.

Correspondances: Chamousset, pour Moutiers et Albertville (diligence); à Saint-Michel pour Modane, Lans-le-Bourg et Suse (diligence); à Turin, pour Pignerol, Comi, Alexandrie, Montebello et Gènes (chemin de fer); à Novare, pour Arona (Sesto-Calende) et le lac Majeur; à Milan, pour Bergame, Brescia, Monza, Camerlata, Côme, Venise, Trieste, Vérone et Mantoue (chemin de fer).

La publication légale des Actes de Sociétés est obligatoire, pour l'année 1862, dans le MONITEUR UNIVERSEL, la GAZETTE DES TRIBUNAUX, le DROIT et le JOURNAL GÉNÉRAL D'AFFICHES.

SOCIÉTÉS.

Les deux associés en nom collectif ont tous deux la signature sociale. Le fonds social est de cinquante mille francs, dont vingt-cinq mille francs sont fournis par le tiers commanditaire, et le surplus par les associés en nom collectif.

Entre MM. SCHWARTZ, fabricant de boutons, demeurant à Paris, rue Fontaine au Roi, 62; Antoine BERNARD, fabricant de passementeries, demeurant aussi à Paris, rue de la Harpe, 123; Marie-René LECOQ, aussi fabricant de passementeries, demeurant à Paris-Belleville, rue de Paris, 54 bis; Et Auguste AMAND CARE, négociant en soie, demeurant aussi à Paris, rue de Malte, 34.

Deuxièmement, M. Gustave DAVID, négociant, demeurant à Amiens, boulevard de Ham, 4, et à Paris, rue des Fossés-Montmartre, 14. Il a pour objet: Que la société formée entre les parties, aux termes d'un acte sous seings privés, en date du vingt juin mil huit cent soixante, enregistré le vingt-trois du même mois, folio 470, case 3.

Le sieur COTEL (Jean-Louis), emballleur, rue de l'Écluse, 49, le 5 août, à 11 heures (N° 4937 du gr.). Du sieur GUYONARD (Eugène-Alphonse), graveur et fabricant sur métaux, rue du Temple, 117, le 2 août, à 1 heure (N° 443 du gr.).

VENTES MOBILIÈRES.

Le 29 juillet. En l'hôtel des Commissaires-Priseurs, rue Rossini, 6. Consistant en: 3167-Meubles de salon, etc. 3168-Meubles divers, etc. 3169-Guérton, secrétaires, fauteuil, etc.

TRIBUNAL DE COMMERCE

AVIS. Les créanciers peuvent prendre gratuitement au Tribunal communication de la comptabilité des faillites qui les concernent, les samedis, de dix à quatre heures.

FAILLITES.

DÉCLARATIONS DE FAILLITES. Jugements du 26 JUILLET 1862, qui déclarent la faillite ouverte et en fixe provisoirement l'ouverture audit jour: Du sieur BLAIZE (Charles-Pierre), chimiste parfumeur, demeurant à Paris, rue du Château-d'Eau 96; nomme M. Melon juge-commissaire, et M. Beaufour, rue Montholon, 26, syndic provisoire (N° 424 du gr.).

VENTES MOBILIÈRES.

Le 29 juillet. En l'hôtel des Commissaires-Priseurs, rue Rossini, 6. Consistant en: 3170-Glaces, billard, tables, bouteilles, canettes, fontaine, guéridon, etc. 3171-Tables, buffets, chaises, cheminée à la prussienne, etc.